

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

Métropole de Lyon

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
art. 16 Code Municipal : **35**

en exercice : **35**

qui ont pris part à la
délibération **33**

Séance du 3 avril 2024

Liste des délibérations publiée le 11 avril 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

Présidente : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : Mme Emmanuelle VIEUX-ROCHAS

Secrétaire auxiliaire : M. Claude ROIRE,

Directeur général des services

OBJET

11

**Vote des subventions
aux associations**

Membres présents : Mmes et MM. SARSELLI, BAZAILLE MOUSSA, BARRELLON, GIORDANO, RODRIGUEZ, GOUBET, NOVENT, BOIRON, MOMIN, CAUCHE, DUMOND, GUERINOT, BARRIER, PONS, FUSARI, JACOLIN, FUGIER, ASTRE (pouvoir à Mme BAZAILLE jusqu'au rapport n° 2), ESCOFFIER, DUPUIS, ROSAIN, PASSELEGUE, CHOMEL de VARAGNES, MOREL-JOURNEL, VINCENS-BOUGUEREAU, VIEUX-ROCHAS, LATHUILIÈRE, MIHOUBI, KOWALSKI, MAMASSIAN, SCHMIDT, de PARDIEU,

Membres absents excusés : MM. REPLUMAZ (pouvoir à Mme LATHUILIÈRE), GILLET (pouvoir à M. SCHMIDT).

Madame le Maire propose au conseil municipal d'inscrire les subventions aux associations ci-après répertoriées au titre de l'exercice 2024.

Les subventions déjà attribuées lors du vote du Budget Primitif 2024 sont rappelées pour mémoire ainsi que les sommes versées au titre de l'exercice 2023 (compte administratif).

Pour rappel, les conseillers municipaux ne prennent pas part au débat et au vote en ce qui concerne les associations pour lesquelles ils pourraient être considérés comme intéressés, au sens de l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal est appelé à délibérer et à :

- **APPROUVER** l'ensemble des subventions attribuées aux associations au titre de l'exercice 2024, selon le tableau ci-joint, étant précisé que les subventions ne seront mandatées qu'après présentation par les bénéficiaires des pièces justificatives demandées.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à la majorité,
(2 abstentions : Y. LATHUILIÈRE, C. KOWALSKI),
Les élus, membres d'une association, ne prenant pas part au vote,
- S. REPLUMAZ pour la MJC et F. MIHOUBI pour les Centres Sociaux Fidésiens ne
prennent pas part au vote,
- APPROUVE l'ensemble des subventions attribuées aux associations au titre de
l'exercice 2024, selon le tableau ci-joint, étant précisé que les subventions ne seront
mandatées qu'après présentation par les bénéficiaires des pièces justificatives
demandées.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

P. J. : tableau



Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI

ANNEXE – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2024

NOM DE L'ASSOCIATION	RAPPEL : Subventions votées pour 2023	Subvention votée pour 2024
COMMISSION INSTITUTIONS : Institutions et affaires générales	44 800,00 €	44 000,00 €
- Amicale du personnel	44 000,00 €	44 000,00 €
COMMISSION INSTITUTIONS : Communication et vie associative	1 800,00 €	2 900,00 €
- Bienvenue à SFLL (anciennement AVF)	500,00 €	500,00 €
- Les Amis de Sainte Foy de France	1 000,00 €	500,00 €
- Association des Anciens Combattants (ADR-CATM)	-	800,00 €
- Associations des conjoint(e)s Sapeurs Pompiers SFLL – Francheville	-	1 000,00 €
COMMISSION BATIMENT, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CADRE DE VIE	4 300,00 €	4 300,00 €
- Association des Jardins Familiaux de Sainte-Foy-les-Lyon	4 300,00 €	4 300,00 €
COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ÉCONOMIE ET ESPACES PUBLICS	2 185,00 €	4 000,00 €
- Association Générale d'Urbanisme et de Protection de l'Environnement (AGUPE)	310,00 €	1 000,00 €
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône (CMA)	1 875,00 €	3 000,00 €
COMMISSION FAMILLE : Sports	162 710,00 €	167 300,00 €
- O.M.S	44 000,00 €	44 000,00 €
HAUT-NIVEAU		
- Oullins Ste Foy Basket Ball (OSFB)	15 000,00 €	25 000,00 €
COMPÉTITION DÉPARTEMENTALE ET RÉGIONALE		
+ Fidésienne Volley Ball F.V.B	3 100,00 €	3 100,00 €
+ ALF Futsal	4 000,00 €	6 500,00 €
- Club Charcot	15 000,00 €	15 000,00 €
- Club Charcot - Jeux paralympiques Paris 2024	6 000,00 €	6 000,00 €
- Football Club de Ste-Foy-les-Lyon	17 000,00 €	17 000,00 €
- Les Archers de l'Ouest	1 700,00 €	1 700,00 €
- Académie des Arts Martiaux Chinois	800,00 €	800,00 €
+ Taekwondo Club Fidésien	4 500,00 €	4 500,00 €
+ Sainte-Foy-Pétanque	2 100,00 €	2 100,00 €
+ Escrime Ouest Lyonnais	1 500,00 €	1 500,00 €
+ St Genis Oullins Ste Foy Féminin (SGOSFF)	3 000,00 €	3 000,00 €
+ Tennis Club Fidésien	5 000,00 €	5 000,00 €
+ Ass H2O	650,00 €	650,00 €
+ Aquatic Club Fidésien	10 000,00 €	8 000,00 €
- Sainte Foy Echecs	3 500,00 €	4 000,00 €
- Ste Foy Rugby League	5 000,00 €	6 000,00 €
LOISIRS		
- Gymnastique volontaire	1 000,00 €	1 000,00 €
- Eclair du Confluent de la Mulatière	1 000,00 €	2 500,00 €
+ Académie Fidésienne d'Arts	400,00 €	400,00 €
+ CYCLO Ste Foy	660,00 €	800,00 €
+ Fidés Sports Loisirs FIDES	1 000,00 €	1 000,00 €
+ Crapahut	1 900,00 €	2 000,00 €
+ Yoseikan Budo	600,00 €	600,00 €
+ Les Gymnastes Fidésiens	100,00 €	100,00 €
AUTRES		
- Ass. Sportive Collège du Plan du Loup	400,00 €	450,00 €
- Les secouristes Français Croix blanche de Ste Foy-les-Lyon	700,00 €	700,00 €
- Scouts et Guides de France	1 600,00 €	2 000,00 €
- Guide et Scouts d'Europe - AGSE1	1 300,00 €	1 700,00 €
COMMISSION FAMILLE : Culture	201 734,00 €	217 734,00 €
- M.J.C.	153 804,00 €	153 804,00 €
- SIRF - Ciné Mourguet	30 000,00 €	25 000,00 €
+ SIRF - Ciné Mourguet (Caravane des cinémas d'Afrique)	-	20 000,00 €
- Chorale Chantefable	650,00 €	650,00 €
+ Asso. Amicale pour la Conservation de la Tour du Télégraphe CHAPPE	500,00 €	500,00 €
+ Point Lecture Associatif des Provinces	6 500,00 €	6 500,00 €
- Orchestre Harmonique Fidésien (OHF)	2 000,00 €	2 000,00 €
- Casse Noisette	500,00 €	500,00 €
- L'ARAIRE GPE Recherches	350,00 €	350,00 €
- RANDAM	4 000,00 €	5 000,00 €
+ Jazz à Cours et à Jardins	1 000,00 €	1 000,00 €
+ Allez en scène	1 980,00 €	1 980,00 €
+ Fantaskao	450,00 €	450,00 €
COMMISSION FAMILLE : Vie sociale	487 237,00 €	474 127,00 €
+ Centres Sociaux Fidésiens (fonctionnement global)	241 700,00 €	253 700,00 €
+ Centres Sociaux Fidésiens (volet enfance jeunesse)	124 000,00 €	95 000,00 €
+ O.F.T.A.	100 300,00 €	100 300,00 €
+ O.F.T.A (foyer accueil de jour)	8 327,00 €	8 327,00 €
- Haut comme 3 Pom	660,00 €	600,00 €
- Secours Catholique Caritas France	1 200,00 €	1 200,00 €
- Comité de Secours populaire Sainte Foy	2 000,00 €	2 000,00 €
- Aide matérielle et morale (AMM)	2 000,00 €	2 000,00 €
- Les Poussins de la Gravière	350,00 €	500,00 €
+ Antenne Logement	300,00 €	500,00 €
+ A.D.A.P.E.J. 69	800,00 €	1 000,00 €
+ Ass. Valentin Haüy (Centre Odette Witkoswka)	800,00 €	800,00 €
+ PASSERELLE pour l'emploi	1 600,00 €	2 000,00 €
+ Ludolhèque kidijoux	1 200,00 €	1 200,00 €
- VIII'Agès Association	1 200,00 €	1 200,00 €
- Les Restaurants du Coeur / Relais du Coeur du Rhône	800,00 €	800,00 €
- A vélo sans âge	-	3 000,00 €
COMMISSION FAMILLE : Scolaire	2 650,00 €	2 650,00 €
- Amicale Laïque Chantelaine	360,00 €	360,00 €
- Amicale Laïque École primaire de la Gravière	360,00 €	360,00 €
- Centre de ressources pédagogiques	225,00 €	225,00 €
- Prévention Routière	1 105,00 €	1 105,00 €
+ Lire et faire lire	600,00 €	600,00 €

